



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 24 juin 2024

64 élus présents (92 en exercice, 24 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

ASSOCIATION DE GESTION DU MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE,
COLLECTION SCHLUMPF : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2024
513/7.5.6/2419C)

Le Musée National de l'Automobile, collection Schlumpf, est dédié à l'histoire et à la conservation du patrimoine de l'automobile et contribue à l'attractivité du territoire dans le cadre de la « Promotion du Tourisme ». A ce titre, l'Agglomération soutient l'Association de gestion du musée dans ses travaux de rénovation des bâtiments et de transition énergétique.

1. Isolation des sheds et étanchéité des toitures.

Les travaux concernent l'isolation de 3 sheds. Depuis plusieurs années, le musée a engagé la rénovation progressive et complète des verrières des sheds du musée qui constituaient un danger tant pour les visiteurs que pour la collection. Les travaux prévus concernent les sheds situés au-dessus des automobiles de la collection et qui menacent de tomber et en améliore également l'isolation thermique.

Les travaux de rénovation des toitures pour en améliorer l'étanchéité concernent les bâtiments A, B et C du site.

Les travaux sont programmés sur trois années suivant le plan ci-dessous :

| Isolation shed et étanchéité | localisation | 2024 | 2025 | 2026 |
|------------------------------|--------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | shed 9 | 224 237,00 € | | |
| | shed 10 | | 224 237,00 € | |
| | shed 11 | | | 224 237,00 € |
| | Bat A/B/C | 37 484,33 € | 37 484,33 € | 37 484,33 € |
| | TOTAL | 261 721,33 € | 261 721,33 € | 261 721,33 € |

2. Travaux liés à la transition énergétique

L'objectif de ces travaux est la réduction de la consommation d'énergie.

Ils consistent au remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur pour le bâtiment H. Il s'agit aussi de remplacer la gestion technique centralisée (GTC) et de la remise en état de la centrale de traitement d'air (CTA) qui concernent tout le site du musée.

Afin d'améliorer le confort des hôtes d'accueil en hiver dans le grand hall de l'atrium et d'assurer un chauffage efficace, la caisse sera équipée de vitrages isolants.

Les travaux sont programmés sur trois années suivant le plan ci-dessous :

| Transition énergétique | Localisation | 2024 | 2025 | 2026 |
|------------------------|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | tout le site | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| | tout le site | 9 766,67 € | 9 766,67 € | 9 766,67 € |
| | Bat H | 12 555,00 € | 12 555,00 € | 12 555,00 € |
| | Atrium | 3 161,86 € | 3 161,86 € | 3 161,86 € |
| | Total | 30 483,52 € | 30 483,52 € | 30 483,52 € |

Le coût total des travaux s'élève à 876 612 € HT.

Pour l'ensemble des travaux le Musée National de l'Automobile sollicite m2A à hauteur de 692 523 € sur 3 ans suivant le plan de financement ci-dessous :

| | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|--------------|-----------|-----------|-----------|--------------------|
| M2A | 230 841 € | 230 841 € | 230 841 € | 692 523 € (79%) |
| MNA | 61 363 € | 61 363 € | 61 363 € | 61 363 € |
| TOTAL | 292 204 € | 292 204 € | 292 204 € | 876 612 € |

Pour 2024, il est proposé au Conseil d'Agglomération d'attribuer à l'association de gestion du Musée National de l'Automobile, une aide financière de 230 841 €, selon le projet de convention ci-après annexé.

Les crédits sont inscrits au budget 2024 :
Chap.204/ Compte 20422/Fonction 314
Service gestionnaire 513
Enveloppe : 8135

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- décide l'attribution d'une subvention d'investissement de 230 841€,
- charge Monsieur le Président ou son représentant d'établir et de signer les pièces contractuelles nécessaires.

P. J. :

- Convention
- Devis
- Contrat d'engagement républicain
- Plan de financement

Ne prennent pas part au vote (11) : Christine DHALLENNE, Gilbert FUCHS, Anne-Catherine GOETZ, Hugues HARTMANN, Fatima JENN (représentée par Fabian JORDAN), Pierre LOGEL, Rémy NEUMANN (représenté par Michèle HERZOG), Thierry NICOLAS, Catherine RAPP, Jean-Luc SCHILDKNECHT et Fabienne ZELLER.

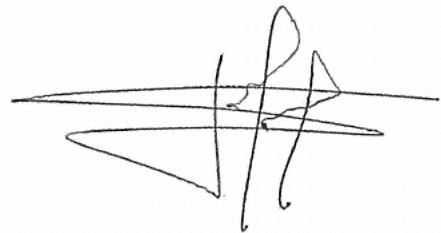
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

POLE FINANCES ET SERVICES A LA POPULATION

Direction attractivité, développement touristique et culturel

Service Tourisme et Musées

513 – LD/CFRS

CONVENTION ALLOUANT UNE SUBVENTION PLURIANNUELLE

Entre

La Communauté d'Agglomération « Mulhouse Alsace Agglomération », représentée par son Président, M. Fabian JORDAN ou son Vice-Président, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Agglomération du 23 juin 2024 et désignée sous le terme « m2A »

D'une part,

Et :

L'association pour la gestion du Musée de l'Automobile – Collection Schlumpf ayant son siège social au 192 avenue de Colmar 68200 MULHOUSE, représentée par son Président Bruno FUCHS et désignée sous le terme « l'Association »

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : objet de la convention

L'Association pour la gestion du Musée National de l'Automobile – Collection Schlumpf gère le patrimoine du Musée.

Elle a décidé de réaliser des travaux de rénovation sur ces bâtiments et a sollicité m2A en vue d'un soutien financier.

Compte tenu de l'intérêt de cet équipement pour le développement du tourisme sur le territoire de m2A, celle-ci a décidé d'en faciliter la réalisation en allouant des moyens financiers à l'Association.

La présente convention a pour objet de déterminer le montant et les modalités d'attribution d'une subvention d'investissement par m2A à l'association pour la réalisation de travaux d'amélioration muséographique.

Article 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Par la présente convention, conformément à la délibération N° 2419C du Conseil d'Agglomération du 24 juin 2024, le Musée National de l'Automobile, collection Schlumpf engage des travaux de rénovation de ses bâtiments :

- l'isolation des sheds 9-10-11
- les travaux de rénovation des toitures pour en améliorer l'étanchéité des bâtiments A, B et C du site.
- le remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur pour le bâtiment H.
- le remplacement de la gestion technique centralisée (GTC) pour tout le site.
- la remise en état de la centrale de traitement d'air (CTA) pour tout le site.
- l'isolation de la caisse par des vitrages.

Pour sa part, m2A s'engage, sous réserve de l'inscription des crédits au budget, à soutenir financièrement le Musée National de l'Automobile pour la réalisation de ces travaux.

Article 3 : Montant de la subvention

M2A contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de 692 523 € équivalent à 79% du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la convention, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés.

Cette subvention est fixée après examen du devis et plan de financement des travaux établis par l'Association et transmis avant le 1^{er} novembre de chaque année.

Pour l'année 2024, m2A contribue financièrement pour un montant de 230 841 €, équivalent à 79 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles.

Pour les années suivantes d'exécution de la présente convention, les montants prévisionnels des contributions financières de l'administration s'élèvent à :

- Pour l'année 2025 : 230 841 €, soit 79 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles ;
- Pour l'année 2026 : 230 841 €, soit 79 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles ;

La présente convention est assortie, pour les années suivantes, d'un avenant annuel d'exécution précisant les travaux restant à effectuer, les dépenses réalisées et le montant de la participation financière de m2A.

Ces contributions financières ne sont applicables que sous réserve des trois conditions suivantes :

- La délibération de la collectivité approuvant le budget primitif.
- Le respect par l'association des obligations mentionnées.
- La vérification par m2A que le montant de la contribution n'excède pas le coût de l'action.

Article 4 : Modalités de versement de la contribution

La subvention de m2A fait annuellement l'objet d'un versement unique sur présentation d'un état récapitulatif des travaux effectués au cours de l'année 2024, assorti des factures acquittées, et certifiées par le comptable de l'association et après signature de la convention et le cas échéant de l'avenant annuel, et vote du budget primitif de m2A.

Elle est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur. Le versement est effectué au compte de l'association :

Code banque : 16705- Code guichet 09017 - Numéro de compte 08772291592 Clé RIB : 94 - Raison sociale, adresse de la banque : CEP d'Alsace Strasbourg Mulhouse.

Article 5 : Engagements de l'association

L'association s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice au cours duquel une subvention a été versée, les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- Une copie certifiée de son budget et les comptes annuels et le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L.612-4 du code de commerce.
- Son rapport d'activité.

Elle s'engage à faire mention de la participation de m2A sur tout support de communication et dans ses relations avec les médias.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Conformément à l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, elle s'engage à respecter les principes inscrits

dans le contrat d'engagement républicain auquel elle a souscrit. Le contrat d'engagement républicain signé par ses soins est annexé à la présente convention.

Article 6 : Evaluation

M2A procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation annuelle des conditions de réalisation des travaux auxquels elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

Article 7 : Contrôle de l'administration

L'association s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par m2A de la réalisation des objectifs et actions énumérés à l'article 1^{er}, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Au terme de la convention, l'association remet, dans un délai de six mois, un bilan concernant l'ensemble de la période d'exécution de la convention.

Article 8 : Assurances

L'association souscrit toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle paie les primes et les cotisations des assurances sans que la responsabilité de m2A puisse être mise en cause. Elle doit justifier à chaque demande de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondant.

Article 9 : Responsabilité

L'aide financière apportée par m2A aux travaux dont l'association assure la maîtrise d'ouvrage, ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable à l'association ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 10 : Durée

La présente convention est conclue à compter de sa date de signature jusqu'à complète exécution des obligations des parties.

En cas de non-réalisation des travaux dans le délai de 24mois à compter de la signature de la présente convention, le projet sera considéré comme abandonné et la subvention ne sera pas versée.

Article 11 : Sanctions

En cas de non-exécution des dispositions des articles 5 et 6, l'association reconnaît son obligation d'avoir à rembourser à la m2A la totalité de la subvention.

La décision de m2A intervient après examen des justificatifs présentés par l'association et audition préalable de ses représentants.

La collectivité en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les reversements sont effectués par l'association dans le mois qui suit la réception du titre de recette émis par m2A.

S'il est établi que l'association bénéficiaire de la subvention poursuit un objet ou exerce une activité illicite ou que l'activité ou les modalités selon lesquelles l'association la conduit sont incompatibles avec le contrat d'engagement républicain souscrit, la collectivité procède au retrait de la subvention dans les conditions fixées par l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

Article 12 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Article 13 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 14 : Compétence juridictionnelle

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal Administratif de Strasbourg.

Article 15 : Liste des annexes

- Annexe 1 : devis
- Annexe 2 : contrat d'engagement républicain
- Annexe 3 : plan de financement

Fait à Mulhouse, en deux exemplaires originaux, le

Pour Mulhouse Alsace Agglomération,
le Président

Fabian JORDAN

Pour
l'Association de gestion du Musée
National de l'Automobile-
Collection Schlumpf,
le Président

Bruno FUCHS

Musée National de l'Automobile, collection Schlumpf

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la [loi n° 2021-1109 du 24 août 2021](#) confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.
Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.
Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.
Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.
Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.
Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.
Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à Mulhouse

, le 21/07/2024.

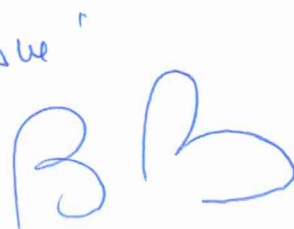
Le (la) Président(e)

Bruno FUCHS

Inscrire la mention "Lu et approuvé"

Signature et cachet

ASSOCIATION de GESTION DU
MUSEE NATIONAL de L'AUTOMOBILE
188 Avenue de Colmar
68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 33 55 44



| | |
|------------|--------|
| Date | Client |
| 17/10/2023 | A0619 |

| |
|-----------------|
| DEVIS N° |
| DE5890 |

ASSOCIATION de GESTION
du MUSEE de l'AUTOMOBILE
192 Avenue de Colmar
68051 MULHOUSE CEDEX

Tél. 03 89 33 59 23

Nos Réf. : LG/FM
Vos Réf. :
OBJET : Vos locaux
Plâtrerie, isolation, peinture

| Désignation | Quantité | Unité | P.U. HT | Montant HT | TVA |
|--|------------|---------|----------|------------|-----|
| Madame, Monsieur, Nous vous prions de trouver ci-dessous notre meilleure offre de prix concernant les travaux cités en objet, à savoir : | | | | | 5 |
| A) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | | | | | |
| 1. Bâchage et protection des véhicules autour de la zone de travail Remplacement des bâches et dépoussiérage 1 fois par semaine pendant toute la durée du chantier. | 1,000 | Forfait | 4 200,00 | 4 200,00 | 5 |
| 2. Nettoyage quotidien pendant et après intervention des ouvriers sur les zones de circulations et d'accès au chantier. | 95,000 | heure | 38,00 | 3 610,00 | 5 |
| 3. Bâchage et protection de l'environnement de travail. | 1 300,0... | m² | 6,50 | 8 450,00 | 5 |
| 4. Mise en place d'un échafaudage tubulaire plateau ht 3 m, conforme aux normes de sécurité en vigueur. Dépose et repose en 4 phases durée estimée entre 3 et 5 mois pour 1 300 m². | 1 300,0... | m² | 13,00 | 16 900,00 | 5 |
| 5. Mise en œuvre d'une protection supplémentaire avec pose de bâches brise-vues. | 1,000 | Forfait | 3 500,00 | 3 500,00 | 5 |
| B) DÉMOLITION | | | | | |
| 6. Piquage du plâtre et du Lattis pour mettre les chevrons à nu sur lesquels reposeront les supports de fixation Evacuation et traitements des déchets en site contrôlé Taxes de décharges inclus. | 1 046,0... | m² | 25,00 | 26 150,00 | 5 |
| C) PLATRIERIE ET ISOLATION | | | | | |
| 7. Isolation sur rampants. Fourniture et pose d'un isolant ISOCONFORT 32 revêtu kraft épaisseur 200 mm R = 6.25 rouleau semi-rigide en laine de verre revêtu kraft. | 1 046,0... | m² | 46,00 | 48 116,00 | 5 |
| 8. Plâtrerie sur rampants x 2 côtés. Fourniture et pose sur rampants plan Placostil® sur Fourrure Stil® F530, entraxe 0.50 m, Suspente Longue Stil® F530 entraxe 1,45 m, 1 plaque de plâtre Placoplatre® BA 13. | 1 046,0... | m² | 52,00 | 54 392,00 | 5 |
| 9. Traitement de joints sur parois pour plaque de plâtre Placoplatre® BA 13 standard. | 1 046,0... | m² | 6,00 | 6 276,00 | 5 |
| 10. Plâtrerie et isolation sur verrières. Fourniture et pose sur rampants plan Placostil® sur Fourrure Stil® F530, entraxe 0.50 m, Suspente Longue Stil® F530 entraxe 1,45 m, 1 plaque de plâtre Placoplatre® BA 13 Traitement de joints sur parois pour plaque de plâtre Placoplatre® BA 13 standard. | 140,000 | ml | 55,00 | 7 700,00 | 5 |



| | |
|------------|--------|
| Date | Client |
| 17/10/2023 | A0619 |

| |
|-----------------|
| DEVIS N° |
| DE5890 |

ASSOCIATION de GESTION
du MUSEE de l'AUTOMOBILE
192 Avenue de Colmar
68051 MULHOUSE CEDEX

Tél. 03 89 33 59 23

Nos Réf. : LG/FM
Vos Réf. :
OBJET : Vos locaux
Plâtrerie, isolation, peinture

| Désignation | Quantité | Unité | P.U. HT | Montant HT | TVA |
|--|------------|----------------|---------|------------|-----|
| D) PEINTURE ET DECORATION | | | | | |
| 11. Peinture sur rampants x 2 côtés. Finition B sur plaques de plâtre (solution aqueuse) comprenant : révision des joints, ponçage, époussetage, impression, couche intermédiaire, couche de finition blanc mat. | 1 046,0... | m ² | 28,00 | 29 288,00 | 5 |
| 12. Peinture sur verrières. Finition B sur plaques de plâtre (solution aqueuse) comprenant : révision des joints, ponçage, époussetage, impression, couche intermédiaire, couche de finition blanc mat. | 235,000 | m ² | 28,00 | 6 580,00 | 5 |
| 13. Peinture des Poutres en bois. Finition microporeuse, aspect satiné tendu, pour bois à base de résine acrylique en dispersion aqueuse très bonne adhérence (8 à 12 m ² /L) (eau) (Intérieur/Extérieur) (15 litres) (TEXWOOD) consommation 0.090l/m ²) application brosse ou rouleau. | 363,000 | ml | 25,00 | 9 075,00 | 5 |
| <u>Validité du devis</u> : 1 mois | | | | | 5 |
| <u>Conditions de paiement</u> : Acompte de 30 % à la commande Paiement de 40% en cours de travaux Le solde à réception de facture En cas de retard de paiement les pénalités s'élèvent à 1,3% par mois au-delà de la date d'échéance (art. L441-6 du code de commerce). | | | | | 5 |
| Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées. Laurent GUIDON, Gérant | | | | | 5 |

| Code | Base HT | Taux TVA | Montant TVA | TOTAL TTC |
|------|------------|----------|-------------|------------|
| 5 | 224 237,00 | 20,00 | 44 847,40 | 269 084,40 |

| | |
|----------------------|-------------------|
| Total € HT | 224 237,00 |
| Total € Net HT | 224 237,00 |
| Total € TVA | 44 847,40 |
| Total € TTC | 269 084,40 |
| NET A PAYER € | 269 084,40 |

BON POUR ACCORD Date : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Signature : _____

IMAGE TOITURE

Couverture-Zinguerie

DONMEZ Cemalettin
1 rue de kaysersberg colmar
Tél: 06 51 50 30 30

Associations du musée national de l'automobile

A l'attention de Mr GASSER
192 Avenue de Colmar
68100 MULHOUSE

DEVIS N° : 687

COLMAR le 15-07- 2020

Adresse chantier: 192 Avenue de Colmar MULHOUSE

| DÉSIGNATION | QTÉ | PX UNIT. | PX TOTAL |
|---|--------|----------|------------|
| <u>BATIMENT A</u> | | | |
| <u>INSTALLATION ET SÉCURITÉ</u> | | | |
| 1= Garde corps provisoire en périphérie d'acrotère comprenant potelets sur supports amovibles et fillets compris pose et dépose | 30 ml | 18,00 € | 540,00 € |
| 2= Filet de sécurité en sous face de charpente standart, compris location, pose et dépose : au droit des chassis dépose | 20 m2 | 25,00 € | 500,00 € |
| <u>COUVERTURE</u> | | | |
| 3= Dépose des ancien tuiles mécaniques terre cuit ,chargement location benne ,évacuation déchetrie | 85 m2 | 12,00 € | 1 020,00 € |
| 4= Dépose ancien vitrage extérieur et intérieur ,descente et évacuation déchetrie | 20 m2 | 27,00 € | 540,00 € |
| 5= Fourniture et pose ecran sous toiture AERO 2 HPV compris contre lattes | 191 m2 | 9,00 € | 1 719,00 € |
| 6= Fourniture et pose d'un couverture en tuile JPV 2 MECANIQUE terre cuit 12 unites m2 d'KORAMIC , coloris flammé rustique tuiles garantie 30 ans par le fabricant (avec lattage) | 191 m2 | 35,00 € | 6 685,00 € |
| 7= Fourniture et pose tuiles de rive y compris les lafixtation sur lattes | 4 ml | 40,00 € | 160,00 € |
| 8= Fourniture et pose de faitières en arrêtier y compris les lattes des support,vis en inox et closoirs ventilés | 21 ml | 45,00 € | 945,00 € |
| 9= Fourniture et pose de faitières en faitage y compris les lattes des support,vis en inox et closoirs ventilés | 16 ml | 45,00 € | 720,00 € |
| 10= Fourniture et pose châtière JPV2 KORAMIC terre cuit | 12 u | 40,00 € | 480,00 € |
| 11= Fourniture et pose d'about de d'arreêtier | 2 u | 40,00 € | 80,00 € |
| 12= Fourniture et pose de rencontre 3 direction y compris la fixtation | 1 u | 60,00 € | 60,00 € |
| 13= Rénovation du chéneau existant ,comrenant préparation et mise en œuvre d'une membrane type SOPREMA FLAG SFC 12 pose colée | 20 ml | 33,00 € | 660,00 € |

EURL AU CAPITAL DE 5000 €

SIRET 797 990 017 00015

N° intracommunautaire FR 72 797 990 017

APE:4391 B

Assurance Maaf N°168 141 217 L

email: image-toiture@hotmail.fr

IMAGE TOITURE

Couverture-Zinguerie

| DÉSIGNATION | QTÉ | PX UNIT. | PX TOTAL |
|---|---------------------|----------|--------------------|
| 14= Rénovation de la toiture plate,comprenant préparation su support, nettoyage et mise en œuvre d'une étanchéité SOPREMA FLAG SFC 12 | 13 m2 | 23,00 € | 299,00 € |
| 15= Fourniture et pose relevé membrane SOMPREMA FLAG SV 15 ht 250 | 11 ml | 15,00 € | 165,00 € |
| BATIMENT A | Sous total = | | 14 573,00 € |

BATIMENT B

INSTALLATION ET SÉCURITÉ

16= Garde corps provisoire en périphérie d'acrotère comprenant potelets sur supports amovibles et fillets compris pose et dépose

ÉTANCHÉITÉ

| | | | |
|---|----------------------|---------|--------------------|
| 17= Déposé et descente de protection gravillon ,évacuation en décharge | 245 m2 | 11,00 € | 2 695,00 € |
| 18= Dépose ancien vitrage extérieur et intérieur ,descente et évacuation déchetrie | 17 m2 | 27,00 € | 459,00 € |
| 19= Dépose complexe étanchéite,isolation évacuation déchetrie | 245 m2 | 23,00 € | 5 635,00 € |
| 20= Bac acier galva laqué 12u,susport d'étanchéité ép 75/100,type Hacierco 40 SR: en fermeture des trémies des verrières | 17 m2 | 35,00 € | 595,00 € |
| 21= Fourniture et pose sopradère liquide sur dalle beton | 245 m2 | 5,00 € | 1 225,00 € |
| 22= Fourniture et pose du pare-vapeur adhésif sopraema elastophane flam | 245 m2 | 11,00 € | 2 695,00 € |
| 23= Fourniture et pose isolant thermique en panneaux 140mm ISOLANT IKO ENERTHERM KR ALU isolant 140mm / R= 6,30 K/W m2 | 245 m2 | 24,00 € | 5 880,00 € |
| 24= Fourniture et pose equerre de renfort soprelane 33 cm | 63 ml | 6,00 € | 378,00 € |
| 25= Fourniture et pose de la 1 éré couche sopralene flam 180-25 confort | 245 m2 | 13,00 € | 3 185,00 € |
| 26= Fourniture et pose equerre de renfort soprelane 25 cm | 63 ml | 5,00 € | 315,00 € |
| 27= Fourniture et pose de la 2eme couche elastophane flam 25 | 245 m2 | 11,00 € | 2 695,00 € |
| 28= Fourniture et pose relèves équerrres sopralast 50 tv ALU CONFORT | 63 ml | 12,00 € | 756,00 € |
| 29= Fourniture et pose sopravoile 100 | 245 m2 | 2,00 € | 490,00 € |
| 30= Fourniture et pose costière galva 1 pli support de relevé ht 400 | 63 ml | 28,00 € | 1 764,00 € |
| 31= Fourniture et pose ande soline alu brut, avec compriband et joint silico | 63 ml | 15,00 € | 945,00 € |
| 32= Fourniture et pose couvertine d'acrotère sur voile tôle acier laquée | 63 ml | 29,00 € | 1 827,00 € |
| BATIMENT B | Sous to tal = | | 32 862,00 € |

BATIMENT C

INSTALLATION ET SÉCURITÉ

| | | | |
|---|--------|------------|------------|
| 33= Forfait pour l'installation du chantier et les déplacements | 1 u | 700,00 € | 700,00 € |
| 34= Montage,démontage et double transport d'un échafaudage de pied nécessaire aux travaux ci-dessus | 280 m2 | 7,00 € | 1 960,00 € |
| 35= Forfait pour transport, manutention et montage des matériaux, compris nettoyage et repliement du chantier | 1 u | 1 200,00 € | 1 200,00 € |

EURL AU CAPITAL DE 5000 €

SIRET 797 990 017 00015

N° intracommunautaire FR 72 797 990 017

APE:4391 B

Assurance Maaf N°168 141 217 L

email: image-toiture@hotmail.fr

IMAGE TOITURE

Couverture-Zinguerie

| DÉSIGNATION | QTÉ | PX UNIT. | PX TOTAL |
|--|--------|----------|---------------------------------|
| <u>COUVERTURE</u> | | | |
| 36= Dépose des ancien tuiles mécaniques terre cuit ,zingurie,chargement location benne ,évacuation déchetrie | 715 m2 | 12,00 € | 8 580,00 € |
| 37= Dépose ancien vitrage extérieur et intérieur ,descente et évacuation déchetrie | 90 m2 | 27,00 € | 2 430,00 € |
| 38= Fourniture et pose ecran sous toiture AERO 2 HPV compris contre latte | 806 m2 | 9,00 € | 7 254,00 € |
| 39= Fourniture et pose d'un couverture en tuile JPV 2 MECANIQUE terre cuit 12 unites m2 d'KORAMIC , coloris flammé rustique tuiles garantie 30 ans par le fabricant (avec lattage) | 806 m2 | 35,00 € | 28 210,00 € |
| 40= Fourniture et pose de faitières en faitage y compris les lattes des support,vis en inox et closoirs ventilés | 38 ml | 37,00 € | 1 406,00 € |
| 41= Fourniture et pose châtière JPV2 KORAMIC terre cuit | 36 u | 40,00 € | 1 440,00 € |
| 42= Fourniture et pose de bois de charpente traité en remplacement des pièces de bois abimées y compris étalement, fixtation | 1 m3 | 740,00 € | 740,00 € |
| 43= Fourniture et pose tuiles a douille y compris lanterne pour sorties en toiture, teinte dito couverture | 7 u | 90,00 € | 630,00 € |
| <u>ZINGUERIE</u> | | | |
| 43= Fourniture et pose de noues en zinc naturel, ép 7/10, dev. 50cm | 18 ml | 45,00 € | 810,00 € |
| 44= Fourniture et pose contre la facade de rives en zinc naturelép. 7/10 | 14 ml | 22,00 € | 308,00 € |
| 45= Fourniture et pose bande soline avec joint de silicone | 14 ml | 18,00 € | 252,00 € |
| 46= Fourniture et pose du chéneau ,comrenant préparation et mise en œuvre d'une membrane type SOPREMA FLAG SFC 12 pose colée | 16 ml | 28,00 € | 448,00 € |
| 47= Fourniture et pose de gouttièresb1/2 rondes en zinc naturel 8/10 dév. 33cm, posées sur crochets galvanisés fixés au droit des chevron, compris soudures et mise en pente | 64 ml | 32,00 € | 2 048,00 € |
| 48= Fourniture et pose de joint de dilatation en caoutchouc néoprène vulcanisé à chaud sur 2 bandes de zinc ,dév.33cm compris soudures | 6 u | 25,00 € | 150,00 € |
| 49= Fourniture et pose de moignons agrafables en zinc naturel ø100 sur gouttière 1/2 ronde dév. 33cm | 7 u | 24,00 € | 168,00 € |
| 50= Fourniture et pose de fonds pour gouttière agrafable 1/2 ronde en zinc naturel, dév. 33cm | 6 u | 10,00 € | 60,00 € |
| 51= Fourniture et pose de tuyaux de descente en zinc naturel 8/10 ø100 ,compris colliers de fixtation et bagues de maintien | 38 ml | 22,00 € | 836,00 € |
| 52= Fourniture et pose de coudes 2 pièces en zinc naturel ø100 compris soudures | 16 u | 18,00 € | 288,00 € |
| BATIMENT C | | | Sous total = 59 918,00 € |

EURL AU CAPITAL DE 5000 €

SIRET 797 990 017 00015

N° intracommunautaire FR 72 797 990 017

APE:4391 B

Assurance Maaf N°168 141 217 L

email: image-toiture@hotmail.fr

IMAGE TOITURE

Couverture-Zinguerie

VELUX

| | | | |
|---|------|----------|------------|
| Fourniture et pose nouvelle velux GGL confort 114/118 SK06+chevêtre | 6 pc | 750,00 € | 4 500,00 € |
| Fourniture et pose raccords EDW pour velux 114/118 | 6 pc | 100,00 € | 600,00 € |

| | |
|------------------------------------|--------------------------|
| <u>Velux Prix Total H.T</u> | <u>5 100,00 €</u> |
|------------------------------------|--------------------------|

| | |
|---|---------------------------|
| <u>Velux Prix Total H.T</u> | <u>5 100,00 €</u> |
| <u>BATIMENT A H.T</u> <u>Sous total =</u> | <u>14 573,00 €</u> |
| <u>BATIMENT B H.T</u> <u>Sous total =</u> | <u>32 862,00 €</u> |
| <u>BATIMENT C H.T</u> <u>Sous total =</u> | <u>59 918,00 €</u> |

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| <u>Prix Total H.T</u> | <u>112 453,00 €</u> |
| <u>T.V.A 20 %</u> | <u>22 490,60 €</u> |
| <u>Prix Total T.T.C</u> | <u>134 943,60 €</u> |

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

30 JOUR DATE DE FACTURE

TAUV DE PÉNALITÉ : En cas de retard de paiement ,application d'intérêts de 3 fois le taux légal selon la loi n° 2008-776 du 4 août 2008

Le démerage de chantier sera debu Novembre

Le reste 10% à la réception de chatier

Maitre ouvrage fin de chantier

Conditions de règlement:

Première acompte 30 %

Deuxième acompte 30 %

Troisième acompte 30%

Le reste 10% à la réception de chatier

Bon pour accord le client signature

Bon pour exécution des travaux
IMAGE TOITURE

EURL AU CAPITAL DE 5000 €

SIRET 797 990 017 00015

N° intracommunautaire FR 72 797 990 017

APE:4391 B

Assurance Maaf N°168 141 217 L

email: image-toiture@hotmail.fr

Création d'un espace immersif permanent pour le musée national de l'automobile de Mulhouse



Avant-propos

L'image, la lumière, le son.....

Dans le monde entier et en France en particulier les projections monumentales (mapping vidéo) et les parcours lumière sont utilisés par les régions, les départements, les villes pour mettre en valeur le patrimoine et l'histoire, donner un coup de fouet au tourisme et dynamiser l'économie.

Une étude a été menée par Installation Magazine auprès d'agences de design et d'événementiel, d'acheteurs et de fabricants et une autre par Panasonic. Il en ressort que le nombre de projections mapping et les recettes qu'elles génèrent ont augmenté au cours des 10 dernières années de façon exponentielle.

Les réponses données par les participants ont clairement indiqué que cette augmentation était représentative des attentes grandissantes du public en matière de divertissement et d'information. 75% des personnes interrogées, s'accordent à dire que le mapping 3D est désormais utilisé à la place des divertissements traditionnels, tels que les feux d'artifices.

D'un statut de "dépenses publiques, de charges" à celui d'investissement pour le développement économique, les techniques du numérique sont aujourd'hui au cœur de tous les projets de médiation culturelle.

Les mêmes études citées précédemment démontrent que la projection mapping permet d'attirer des visiteurs, de créer des emplois, d'augmenter le taux de fréquentation des musées, des monuments et de développer les ventes dans le commerce de détail.

L'avantage économique qu'elle représente l'emporte ainsi sur l'investissement nécessaire à la création de l'événement.



Yann N'GUEMA Fêtes des lumières 2016

Avant-propos

Un projet pérenne sur l'image immersive

Le projet que nous vous présentons dans ce dossier vient de l'expérience acquise, de plusieurs personnes et de plusieurs sociétés, depuis plus de 40 ans pour certains. Nous nous sommes spécialisés dans la création d'images 3D et 2D à partir de 2011. A partir de 2019 nous avons focalisé nos studios de création sur la création de spectacles immersifs. De la réalisation de spectacle XXL en 360° sur la place de Bogota en Colombie en passant par la création de concepts numériques et immersifs pour plusieurs musées jusqu'à la création de sculptures numériques et virtuelles par exemple pour les villes de Metz et d'Epinal, toute notre énergie est mise dans la conception d'expériences immersives.

Pour réaliser l'étude qui suit nous avons donc privilégié du matériel de haute qualité que ce soit pour la vidéo avec **Epson** ou pour le son avec **FOHNN**.

Au niveau vidéo l'amélioration 4K est native sur les vidéoprojecteurs utilisés. **Le résultat est tel qu'on a l'impression que les pixels disparaissent.** Qui plus est, il n'est pas nécessaire que les graphistes travaillent en 4k (beaucoup plus cher en calcul) car il s'agit uniquement d'une rotation du prisme interne qui permet un « masquage de netteté » des pixels.

Au niveau du son l'utilisation du système FOHNN nous permettra de plonger le spectateur dans une atmosphère immersive **comparable au DOLBY ATMOS**



La vidéo

Pour emmener le spectateur dans cette immersivité qui doit le porter vers une expérience unique nous avons choisi un dispositif permettant la couverture totale des 4 murs dans une qualité exceptionnelle avec un rendu de 300lux et une taille de pixel de 1,5mm.

Le matériel utilisé

Pour l'ensemble du dispositif

14 EPSON-V12HA34840-Vidéoprojecteur EB-PU1007B 7000 lumens Laser WUXGA

14 ESPON-V12H004UA3-Optique ELPU03S Ratio 0.65/0.78-0.48/0.5

14 EUROMET-24886-Cage pour vidéoprojecteur EPSON EB-LXX

14 EUROMET-23406-M-TILT 2 CLAMPS

2MODULOPI-MP-PRO-6-Modulo Player Pro 4U 6 sorties 2TB PCIE SSD

1 MODULOPI-MP-PRO2-Modulo Player Pro 4U 2 sorties 2TB PCIE SSD

3 MODULOPI-TC-PCIE-R-Time code reader card-pcie



Le son

Le son est l'allié de l'immersivité, il est essentiel pour arriver à plonger le spectateur dans une ambiance où ses propres sens doivent lui poser question.

Le matériel utilisé

Amplification

8 FOHFN-MA4600D-Matrice amplifiée DANTE 4IN - 4x600W/4ohms DSP

Diffusion

14 FOHFN-LXP100-WH-Enceinte Colonne 480W

28 FOHFN-FOH-WS2-WH-Fixation Murale avec Pan et Tilt

10 FOHFN-FOH-WS2-WH-Enceinte Passive 8 pouces+1 23W 90x60°

10 FOHFN-FOH-QAT10-BK-Lyre Horizontale pour AT10 Subwoofer

8 FOHFN-FOH-AS22-BK-AS22 Sub Passif 12 pouces 500W

16 FOHFN-FOH-VAS12-BK-Jeu de 2 équerre pour Sub 12" noir



Interfaces

1 FOHFN-FOH-NA11-Adaptateur FOHFN NET via USB

1 FOHFN-FOH-A1-A1 Live Carte Son USB stéréo symétrique isolée

1 FOCUSRITE-REDNET-PCIENX-CARD-Carte Dante PCIe NX redondante

1 LUMINEX-LU-0100077-10-1S1-GigaCore 30i - 24x1G et 6x10G (SFP+)

Les fournitures

Le matériel utilisé

- Monotube Aluminium Noir
- Accroches pour Monotube
- Chemin de câbles 50x150mm
- Câbles électriques 3G2.5mm² U1000
- Prises Electriques LEGRAND PLEXO
- Câble RJ45 Catégorie 7
- Prise RJ45 LEGRAND PLEXO
- Câblage Haut-Parleurs 4mm²
- Câblage HDMI Fibre
- Tissu Acoustique Blanc pour niche des colonnes
- Baie 42" y compris accessoires de brassages et câblage interne
- Connectique NEUTRIK
- Câbles de liaisons moulés (RJ45,XLR,,etc..)
- Caméra de vidéosurveillance
- 2 Ecrans 32" WQHD pour supervision dans le local technique
- Ordinateur DELL OPTIPLEX y compris clavier souris
- Petites fournitures (wago,boite de dérivation, visseries, colson)



La maîtrise d'oeuvre

3 journées de bureau d'études pour la réalisation de :

- Synoptique
- Plans de câblage
- Carnet de Câbles
- Fournitures de DWG
- DOE Complet

18 unités de techniciens spécialisés pour la réalisation de :

- Repérage et rédaction de schéma
- Pose de la structure d'accroche
- Tirage de câbles
- Connectique
- Montage et câblage de la baie de brassage
- Installation des vidéoprojecteurs
- Installation de la sonorisation
- Câblage dans l'armoire électrique (non-fourni)

- Tests

- Mise en Service

- Formation des utilisateurs

1 journée et demi d'un Régisseur Vidéo pour le pré-calage de la salle

1 journée d'un Technicien FOHHN pour le calage de la sonorisation

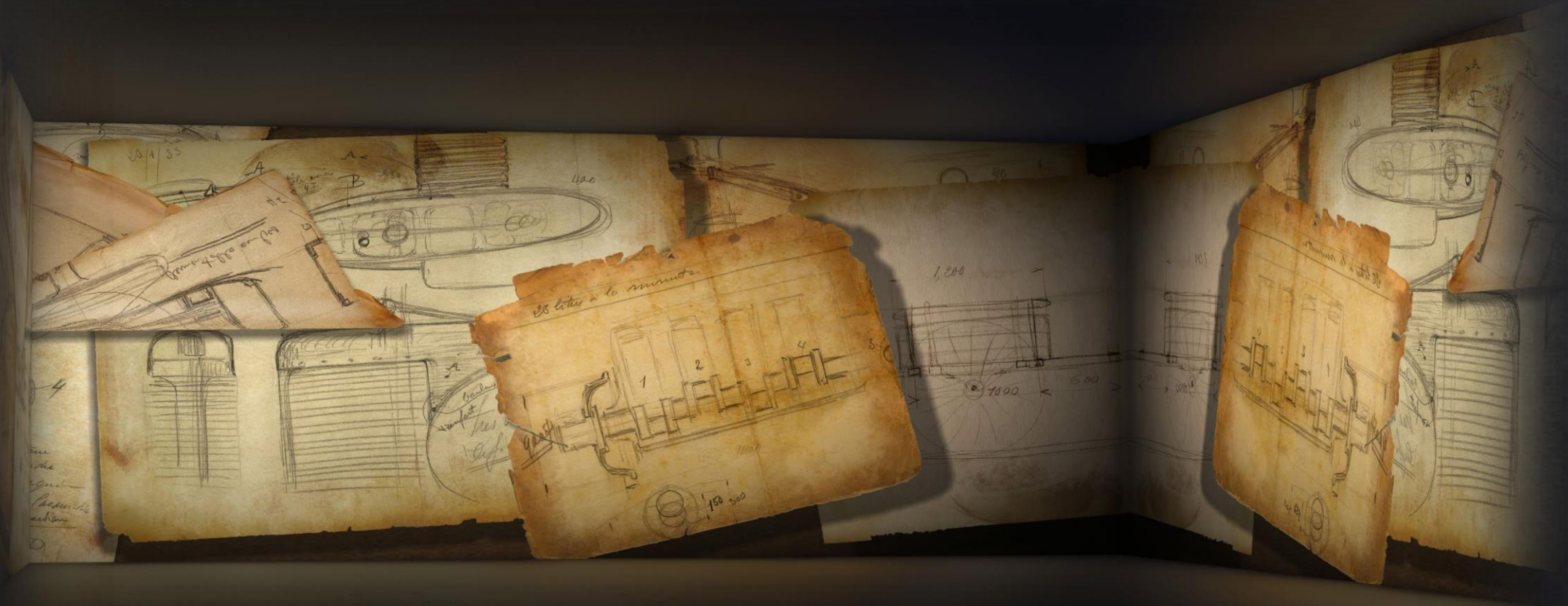
1 journée pour le Suivi de l'Opération

1 journée pour le Suivi Administratif



Les budgets

Option 2 Projection 180°



Les budgets

Option 2 Projection 180°



Les budgets

Option 3 Projection 360° + projection au sol

Dans cette option nous sommes sur un dispositif d'immersion totale. Si cette option ne devait pas être mise en place vous pouvez envisager de mettre au sol un revêtement réfléchissant permettant aux images de se refléter et de donner l'impression d'une projection continue entre le mur et le sol.

| Désignation | HT | TVA 20% | TTC |
|--|---------------------|--------------------|---------------------|
| Equipe de direction | | | |
| Coordinateur de production | 12 000,00 € | 2 400,00 € | 14 400,00 € |
| Maitrise d'œuvre | 10 000,00 € | 2 000,00 € | 12 000,00 € |
| Régisseur général technique | 8 000,00 € | 1 600,00 € | 9 600,00 € |
| Technique | | | |
| Vidéo projection | 125 000,00 € | 25 000,00 € | 150 000,00 € |
| Média serveur | 60 000,00 € | 12 000,00 € | 72 000,00 € |
| Amplification sonore | 19 000,00 € | 3 800,00 € | 22 800,00 € |
| Diffusion sonore | 51 000,00 € | 10 200,00 € | 61 200,00 € |
| Forfait fournitures | 16 500,00 € | 3 300,00 € | 19 800,00 € |
| Personnel | 20 000,00 € | 4 000,00 € | 24 000,00 € |
| Option projection au sol | | | |
| Vidéo projection(6VP epon 13000lumens) | 70 000,00 € | 14 000,00 € | 84 000,00 € |
| Média serveur (1 modulo Pi 6 sorties | 23 500,00 € | 4 700,00 € | 28 200,00 € |
| Forfait fournitures | 2 600,00 € | 520,00 € | 3 120,00 € |
| Personnel | 2 800,00 € | 560,00 € | 3 360,00 € |
| Logistique | | | |
| Hôtel | 3 000,00 € | 600,00 € | 3 600,00 € |
| Restauration | 2 000,00 € | 400,00 € | 2 400,00 € |
| Transport | 5 000,00 € | 1 000,00 € | 6 000,00 € |
| Frais de production | 3 000,00 € | 600,00 € | 3 600,00 € |
| Total Général | 433 400,00 € | 86 680,00 € | 520 080,00 € |

A votre charge

- Mise en conformité de la salle selon la maitrise d'oeuvre
- 1 coffret électrique 63A Tétrapolaire avec 12 circuits 16A
- 1 câble RJ45 depuis la baie de brassage pour la mise en réseau
- La réalisation des niches pour l'installation des colonnes
- L'éclairage de service dans le local technique
- La climatisation dans le local technique



SAMELECTRO EI

216 RUE DE REININGUE
68310 WITTELSHEIM
Téléphone : 0771234281
Email : samelectro@laposte.net

Client

AGMNA
192 avenue de Colmar
68100 Mulhouse
g.gasser@museedelauto.org

Devis n° :DE000180

Émis le 04/05/2023

Date limite d'acceptation le 18/06/2023

| Désignation | PU HT | TVA | PU TTC | Quantité | Total TTC |
|--|-------------|---------|------------------|----------------|--------------------|
| REPLACEMENT GTC SAUTER + REMISE EN ETAT CTA SALLE DES GROUPES | | | | | |
| Remplacement de la GTC actuelle Sauter non finalisé, par une GTC Siemens de type Synco, pour le pilotage des CTA restaurant et de la chaufferie. Remise en état de fonctionnement de la CTA salle des groupes du restaurant, remontage des servo- moteurs + branchement des capteurs de dépression, remplacement des manchettes souples, pose des gaines air neuf et rejetée sur rubber foot. La GTC sera accessible depuis un appareil de tableau RMZ783 pour l'utilisateur et un OZW772.16 pour l'accès distant. La GTC ne sera pas raccordé directement sur la GTC du musée elle restera accessible via le Web. Le matériel sera fournis par le client suivant une liste établie d'après l'étude. la prestation quand à elle comprend , l'étude, réalisation des schémas, mise au propre de ceux ci(les actuels sont des brouillons), l'intégration de la nouvelle GTC, paramétrage et mise en service. | | | | | |
| MOE Réalisation des schémas, intégration GTC, remise en état CTA, paramétrage, mise en service et essais | 5 000,00 € | 20,00 % | 6 000,00 € | x1.00 unité(s) | 6 000,00 € |
| MATERIEL A COMMANDER ET REGLE EN DIRECT AU FOURNISSEUR Suivant liste fournie, régulateur Synco, Ozw772.16, appareil de communication RMZ783, sondes, manchettes souples... | 10 000,00 € | 20,00 % | 12 000,00 € | x1.00 unité(s) | 12 000,00 € |
| | | | Total HT | | 15 000,00 € |
| | | | TVA | | 3 000,00 € |
| | | | Total TTC | | 18 000,00 € |

Informations additionnelles

- En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée, à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€
Conditions de paiement: 30% à la commande, 30% à l'exécution des travaux, le solde à réception
- 504 249 509 RE 682 (1)
- Contrat Multirisque Professionnelle : 168027607 M 001 - contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 168027607 M 001 - MAAF assurance
- FR7610278035250002101330261 CMCIFR2A

Bon pour accord

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord".

**SAMELECTRO**

216 RUE DE REININGUE
68310 WITTELSHEIM
Téléphone : 0771234281
Email : samelectro@laposte.net

Client

AGMNA
192 avenue de Colmar
68100 Mulhouse
g.gasser@museedelauto.org

Devis n° :DE000115

Émis le 13/10/2021

Date limite d'acceptation le 12/11/2021

| Désignation | Prix unitaire | Quantité | Total |
|---|---------------|----------------|------------|
| RETROFIT GTC SAUTER >> SIEMENS INSTALLATIONS CVC | | | |
| Armoire réserve: Remplacement des régulateurs existant par 3 régulateurs Synco RMS705 et 2 extensions RMZ 787. comprend le démontage, intégration du nouveau matériel, câblage paramétrage et mise à jour du schéma. | | | |
| MOE Forfait montage, câblage, paramétrage, essai et mise à jour schéma | 1 700,00 € | x1.00 unité(s) | 1 700,00 € |
| Armoire sous station bâtiment G: Remplacement régulateur Sauter par 1 Siemens Synco RMH 760B1 1X RMZ 787 + 1 RMU 720B1, comprend la main d'oeuvre intégration paramétrage, essai, schéma. | | | |
| MOE Forfait montage, câblage, paramétrage, essai | 1 500,00 € | x1.00 unité(s) | 1 500,00 € |
| Armoire sous station bâtiment C: Remplacement de la régulation Sauter par 1x Siemens Synco RMH760B1 + RMZ 787 + 1 RMU 710B1, comprend le montage, câblage paramétrage et essai. | | | |
| MOE Forfait montage, câblage, paramétrage et essai | 1 500,00 € | x1.00 unité(s) | 1 500,00 € |
| Armoire bâtiment I: Remplacement des régulateurs Sauter par Siemens Synco 1XRMU 720B1 - RMZ787 1XRMH760B1, comprend le montage, câblage et paramétrage. | | | |
| MOE Forfait montage, paramétrage, essai | 1 500,00 € | x1.00 unité(s) | 1 500,00 € |
| Armoire chaufferie F: Remplacement régulateur de cascade Sauter par 1x Siemens RMK770-1 1xRMZ788, comprend le montage, câblage, paramétrage, essais. | | | |
| MOE Forfait montage, câblage, paramétrage, essai | 1 500,00 € | x1.00 unité(s) | 1 500,00 € |
| Armoire chaufferie Buderus: Remplacement du régulateur Sauter par 1XRMH760B1 - 1x RMZ787, comprend le montage, le paramétrage, essai. | | | |
| MOE Forfait montage, câblage, paramétrage, essai. | 1 500,00 € | x1.00 unité(s) | 1 500,00 € |

| Désignation | Prix unitaire | Quantité | Total |
|--|---------------|----------------|------------------------------|
| Armoire CVC05: absence de schéma Remplacement du régulateur Sauter, relevé de schéma, réalisation du schéma, montage, paramétrage, essai | | | |
| MOE Forfait main d'oeuvre, relevé de schéma, édition de schéma, montage, câblage, paramétrage, essai | 1 700,00 € | x1.00 unité(s) | 1 700,00 € |
| Armoire CTA Atrium: Absence de schéma Relevé de schéma, édition de schéma, remplacement du régulateur Sauter par un Siemens Synco RMU720B1 - RMZ787 -RMH760 B1 comprend le schéma, montage, câblage, paramétrage, essai | | | |
| MOE Forfait main d'oeuvre, relevé de schéma, montage, câblage, paramétrage, essai | 2 200,00 € | x1.00 unité(s) | 2 200,00 € |
| Paramétrage OZW770 Paramétrage de l'ensemble appareils sur le superviseur OZW 770, imagerie et consigne et données d'exploitation. Mise en ligne de la GTC, accès Web, application. | 1 200,00 € | x1.00 unité(s) | 1 200,00 € |
| Les régulateurs seront fournies et achetés en direct par l'AGMNA, devis estimatif de l'ensemble du matériel 15 000€ ht, avant négociation avec Siemens et le fournisseur. | | | |
| DEBOURS AGMNA: Les régulateurs seront fournies et achetés en direct par l'AGMNA, devis estimatif de l'ensemble du matériel 15 000€ ht, avant négociation avec Siemens et le fournisseur. | | | |
| | | | Total TTC 14 300,00 € |

Informations additionnelles

- TVA non applicable - article 293 B du CGI
- En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée, à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€
- 504 249 509 RE 682 (1)
- Contrat Multirisque Professionnelle : 168027607 M 001 - contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 168027607 M 001 - MAAF assurance
- FR7610278035250002101330164 CMCIFR2A

Bon pour accord

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord".

Axima Maintenance Nord-Est

R.C.S. Nanterre B 854 800 745 - Code APE 4322B

Agence de Mulhouse
1E route de Kingersheim
68120 Richwiller

Musée de l'Automobile

Tél : 03.89.51.21.50
Fax : 03.89.51.21.51

N / Réf : R.3SN.M0601-50 / 10009141020ME1
Le 6-déc.-22 à Richwiller

DEVIS : Mise en place d'une PAC sur Réseau GATSBY avec séparation du réseau Existant

Site de : Musée de l'Automobile
Bâtiment : Gatsby
Madame, Monsieur,

| DESCRIPTIF | Unité | Qté | Prix Unit. du poste | Prix Total du poste |
|--|-------|-----|---------------------|---------------------|
| Fournitures : | | | | |
| Fournitures : | | | | |
| • PAC - Carrier - 61AF 045B | ens | 1 | | |
| • Bas niveau sonoe | ens | 1 | | |
| • Grille de protection | ens | 1 | | |
| • Manchette de raccordement | ens | 1 | | |
| • Garantie 2 pièces et MO | ens | 1 | | |
| • Module hydraulique | ens | 1 | | |
| • Ensemble de conduite MEPLA | ens | 1 | | |
| • Isolation pour dito. | ens | 1 | | |
| • Ensemble de supportage. | ens | 1 | | |
| • Ensemble de fournitures électriques. | ens | 1 | | |
| • Ensemble de fournitures de raccords. | ens | 1 | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Travaux : | | | | |
| • Manutention PAC sur Dalle à votre Charge | ens | 1 | | |
| • Percements murs | ens | 1 | | |
| • Mise en place de supports de conduites | ens | 1 | | |
| • Mise en place de conduite GEBERIT MEPLA | ens | 1 | | |
| • Consignation réseau existant. | ens | 1 | | |
| • Connexion du nouveau réseau PAC sur existant | ens | 1 | | |
| • Adaptation des tuyauteries. | ens | 1 | | |
| • Raccordement électrique PAC Sur alim élec Client | ens | 1 | | |
| • Liaisons asservissements. | ens | 1 | | |
| • Calorifuge des réseaux. | ens | 1 | | |
| • Mise sous pression | ens | 1 | | |
| • Contrôle d'étanchéité | ens | 1 | | |
| • Mise en route. | ens | 1 | | |
| • Frais de gestion | U | 1 | | |

| | | | |
|-------------|-------|---|-------------|
| TOTAL HT = | | = | 37 665,00 € |
| TVA | 20,0% | = | 7 533,00 € |
| TOTAL TTC = | | = | 45 198,00 € |

N / Réf : R.3SN.M0601-50 / 10009141020ME1
à Richwiller**Axima Maintenance Nord-Est**

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable d'affaires

Le Directrice d'Agence

BON POUR ACCORD CLIENT

Date:

Fehrenbach Michael

Hellmann Catherine

NOM:

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

| Degré d'urgence | Catégorie | | Origine |
|--------------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Très urgent | <input type="checkbox"/> Remise en état | <input type="checkbox"/> Mise en conformité | <input type="checkbox"/> Panne |
| <input type="checkbox"/> Urgent | <input type="checkbox"/> Amélioration | <input type="checkbox"/> Réglementaire | <input type="checkbox"/> Visite d'entretien |
| <input type="checkbox"/> Souhaitable | <input type="checkbox"/> Remplacement | <input type="checkbox"/> Régularisation intervention | <input type="checkbox"/> Demande client |
| <input type="checkbox"/> Budget | <input type="checkbox"/> Extension | | |

ANNEXES ET CONDITIONS PARTICULIERES**TRAVAUX NON COMPRIS :**

- + Si la présence d'amiante venait à être découverte en cours de travaux, cette amiante devrait être traitée et évacuée conformément à la réglementation avant toute continuation d'exécution des travaux. Les prestations correspondantes ne sont pas comprises dans l'offre Engie Axima. Un nouveau planning serait alors à établir afin de tenir compte de ces prestations relatives à la présence d'amiante.

DELAIS :

- + d'approvisionnement :
- + de réalisation :

VALIDITE DE L'OFFRE :

- + 1 mois

CONDITIONS DE PRIX ET DE REGLEMENT :

- + Nos prix sont fermes et non révisables dans la limite des délais de réalisation indiqués ci-dessus.

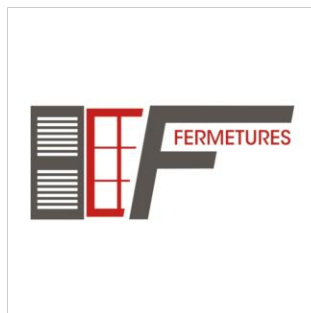
PAIEMENT :

- + 30% à la commande règlement comptant et le solde suivant avancement des travaux par situation mensuelle, règlement par chèque à 30 jours à la date de facturation (ou bien) conditions contractuelles

Tout retard de paiement entraînera, après mise en demeure restée infructueuse, la suspension, **immédiate** et jusqu'à régularisation, de nos livraisons et/ou travaux, aux risques et périls du Cocontractant.

En outre et sans préjudice de ce qui précède, tout retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues augmentées d'un intérêt calculé au taux légal majoré de 50%, calculé par jour calendaire de la date d'exigibilité à la date de paiement effectif.

- + Il est expressément convenu que, jusqu'à parfait paiement qui seul emporte transfert de propriété, nos fournitures quelles qu'elles soient, installées ou non - il est ici expressément dérogé aux articles 546 et 712 du Code Civil - restent notre propriété et que jusque là elles sont seulement remises à la garde du Contractant qui en assume tous les risques.
En conséquence, le Cocontractant ne pourra revendre nos fournitures à des tiers qu'avec notre accord exprès préalable.
Jusqu'à parfait paiement, sans préjudice de nos autres droits et notamment de ce qui est dit au paragraphe "PAIEMENT" ci-dessus, nous pourrions même en cas de redressement ou de liquidation judiciaire du Cocontractant exiger restitution de nos fournitures aux frais et charges du Cocontractant, sans autre formalité qu'une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception.



F Fermetures
 Z.A.C 28 rue des Pyrénées
 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
 Tél : 06 40 88 01 92
 E-mail : contact@f-fermetures.fr
 Site internet : www.f-fermetures.fr

Publiée le 2 juillet 2024 sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération

Association de Gestion du Musée de l'Automobile

192 Avenue de Colmar
 68200 MULHOUSE

DEVIS N° 02021

Date : 07/03/2023

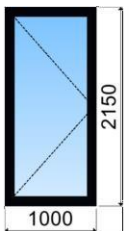
Votre contact : FICARA Oliviero 0640880192

Délai : 6 à 8 semaines après encaissement de l'acompte

Garantie fournitures 10 ans

Adresse du chantier :
 Musée de l'automobile - 17 rue de la Mertzau - 68100
 MULHOUSE

Réf. : Menuiserie aluminium

| Désignation | Qté | Pu HT | Total HT | TVA |
|---|-----|------------|------------|-----|
| Vitrage de Caisse Glace claire trempée 8 mm, Joint plat poli Encoche intérieure 8 Trou(s) diamètre 10 mm 1885*1120 | 1 | 1 451,96 € | 1 451,96 € | 20% |
| Vitrage de Caisse 1,00 Glace claire trempée 8 mm, Joint plat poli Encoche intérieure 8 Trou(s) diamètre 10 mm 2060*1120 | 1 | 1 536,48 € | 1 536,48 € | 20% |
| Profil Profil F 209 noir 3 ml | 5 | 190,13 € | 950,65 € | 20% |
| Surcout énergétique Surcout énergétique 0.089T, 0,089 T | 300 | 0,13 € | 39,00 € | 20% |
| Porte d'entrée 1 vantail Aluminium Larg 1000 mm x Haut 2150 mm  ALIPLAST GAMME IMPERIAL 800 EPAISSEUR 65MM PORTE OUVERTURE VERS L INT RAL 9005 POIGNEE SUR PLAQUE EXT / INT COULEUR INOX PAUMELLES EN INOX SEUIL ALU CREMONE ROTO 3 POINTS VITRAGE 33.1/16/4 WARM EDGE NOIR | 1 | 2 270,84 € | 2 270,84 € | 20% |



F Fermetures - Z.A.C 28 rue des Pyrénées - 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM -
 Tél. : 06 40 88 01 92 - Fax : - E-mail : contact@f-fermetures.fr - www.f-fermetures.fr
 E.I. au capital de - 411 239 874 00042 - APE 4332 A . RE 682 - TVA FR 114 112 398 74
 Assurances décennale: BIECHELIN, 1 rue des Romains 68510 SIERENTZ
 AXA FRANCE IARD.S.A



Investissements 2024 - 2025 -2026 MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE

| | | | Programmation | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| devis | société | localisation | 2024 | 2025 | 2026 | |
| Isolation shed et étanchéité | de5890 | plafond guidon | shed 9 | 224 237,00 € | | |
| | de5890 | plafond guidon | shed 10 | | 224 237,00 € | |
| | de5890 | plafond guidon | shed 11 | | | 224 237,00 € |
| | devis 687 | image toiture | Bat A/B | 37 484,33 € | 37 484,33 € | 37 484,33 € |
| | Total Isolation shed et étanchéité | | | 261 721,33 € | 261 721,33 € | 261 721,33 € |
| Transition énergétique | devis de0001 | sam electro | tout le site | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| | devis de0001 | sam electro | tout le site | 9 766,67 € | 9 766,67 € | 9 766,67 € |
| | devis | axima/equans | Bat H | 12 555,00 € | 12 555,00 € | 12 555,00 € |
| | devis F fermeture a02021 | | Atrium | 3 161,86 € | 3 161,86 € | 3 161,86 € |
| | Total transition énergétique | | | 30 483,52 € | 30 483,52 € | 30 483,52 € |
| TOTAL | | | 292 204,86 € | 292 204,86 € | 292 204,86 € | |
| m2A | | | 230 841 € | 230 841 € | 230 841 € | |
| m2A en % | | | 79% | 79% | 79% | |